



Règlement du Tournoi à 7 de l'ASAV **RUGBY du 1er juin 2008**

ARTICLE 1 – NOMBRE DE JOUEURS :

- 1° Les matchs seront joués par deux équipes comprenant sept joueurs sur le terrain
- 2° Le nombre maximum de joueurs par équipe sera de 11
- 3° Les remplacements sont illimités durant la rencontre. Chaque équipe doit fournir un arbitre.

ARTICLE 2 – LES PHASES QUALIFICATIVES :

- 1 Le nombre maximum d'équipe pour le tournoi sera de 12 équipes réparties en deux poules de 6
- 2° La durée des rencontres qualificatives sera de 10 minutes
- 3° La rencontre sera divisée en deux mi-temps de 5 minutes. A la mi-temps, les équipes changeront de côté de terrain. La mi-temps n'excédera pas deux minutes.
- 4° Les quatre premiers de chaque poule lors du classement final seront qualifiés pour les ¼ de finale et les 2 derniers de chaque poule participeront à un match de classement
- 5° Les points seront comptabilisés comme suit : victoire : 2 pts, nul 1 pt, défaite 0pt
- 6° En cas d'égalité entre plusieurs équipes pour les deux premières places qualificatives, les essais seront pris en compte. S'il y avait égalité aux points et aux essais, le résultat de la rencontre entre les équipes concernées sera pris en compte. L'équipe victorieuse se voyant qualifiée. Si à nouveau il a une égalité parfaite, les équipes s'affronteront dans une période de prolongation (voir article 3)

ARTICLE 3 – LES PHASES FINALES :

- 1° La durée des ¼ et ½ finales et des matches de classements sera de 14 minutes, divisées en deux mi-temps de 7 minutes. A la mi-temps les équipes changeront de côté de terrain et la mi-temps ne durera pas plus de 4 minutes.
- 2° La durée de la finale du tournoi sera de 20 minutes La partie sera divisée en deux mi-temps de 10 minutes. A la mi-temps, les équipes changeront de côté de terrain et la mi-temps ne durera pas plus de 5 minutes.
- 3° S'il y a match nul à la fin du temps réglementaire lors de toutes les phases finales, il est prévu de jouer une période supplémentaire dite 'prolongation'. Celle-ci se composera de deux mi-temps de 5 minutes chacune. A la fin de la première mi-temps, les deux équipes changeront de moitié de terrain sans observer de période de repos.
- 4° Avant le début de la période de prolongation les capitaines tireront au sort le droit d'engager ou de choisir le terrain.
- 5° Lors des prolongations, le système de 'l'essai en OR' sera pris en compte, c'est-à-dire que la première équipe qui marque un essai sera déclarée vainqueur.



ARTICLE 4 – LES TENTATIVES DE BUT ET PENALITES :

1° Jouant sur un demi-terrain, il ne sera pas possible de tenter les transformations après les essais.

2° Les pénalités se joueront à la main

3° Seuls les coups de pied d'engagement seront autorisés et bottés en drop, ainsi que les coups de pieds défensifs dans la zone dite des 22m (5m)

ARTICLE 5 – LA MÊLÉE ET LA TOUCHE :

1° Trois joueurs de chaque équipe composeront la mêlée. On se pose sans entrer brutalement

2° Il est strictement interdit de pousser les mêlées.

3° Le demi de mêlée de l'équipe qui défend ne doit pas suivre la progression du ballon.

4° Les touches ne seront pas jouées. L'équipe qui récupère la balle la jouera comme s'il s'agissait d'une pénalité.

ARTICLE 6 – LES INTERDICTIONS ET RECOMMANDATIONS :

1° Il est interdit de mordre son adverse, de la frapper, etc.

2° Il est interdit également de boire, de fumer, de vomir et de raconter des blagues non marrantes pendant les regroupements.

3° Étant donné le **caractère spécifique de ce tournoi festif**, soyez fair-play et sport et respectez les décisions des arbitres bénévoles et non-spécialistes.

4° En cas de litiges, les organisateurs présents à la table de marque seront les seuls juges et arbitres et se réserveront le droit d'expulser du tournoi tout joueur ou équipe ne respectant pas l'esprit de la manifestation.

"Faites-vous plaisir avant tout sur le terrain, à la buvette et aux stands. Bon tournoi" –